

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000051-0

Edité le : 14/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2501.6
Identification échantillon :	2025EP000051
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESERVOIR ANCIEN D'OFFWILLER(670000004539)
Adresse du prélèvement :	-
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 06/01/2025 à 14 h 30
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	06/01/2025 à 15 h 30
Température à réception :	6.3 °C
Date de début d'analyse :	06/01/2025 à 15 h 30

Affiché et publié  
du 30/01/25 au 20/02/25  
Offwiller, le 29/01/25  
Le Maire,  
Résident



Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Référence	Limites de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,2	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	9,8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037	≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	180	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 06/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Référence	Limites de qualité
*	Bactéries coliformes	25	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	19	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 09/01/2025

# Rapport d'analyse N° 2025EP000051-0

Edité le : 14/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000051

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

## Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
---	-----------	-------	-----	---------------	------------------	--	---

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 06/01/2025

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau ne respectant cependant pas les références de qualité en raison de la présence de bactéries coliformes et d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 14/01/2025

### Actions correctives :

Mise en place d'une chloration continue.

Chloration ponctuelle sur l'ancien réservoir d'Offwiller et sur le réservoir d'Uhrwiller.

Purges en antenne des réseaux de Schillersdorf, Uhrwiller, Engwiller et Bitschhoffen



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000052-0

Édité le : 14/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

**Identification dossier :** EP2501.6  
**Identification échantillon :** 2025EP000052  
**Nature :** Eau de consommation

**Périmètre :** SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
**Point de prélèvement :** RESEAU BITSCHHOFFEN(670000000645)  
**Adresse du prélèvement :** Mairie (toilettes)  
**Type de contrôle :** Autocontrôle programmé  
**Prélevé par :** \*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 06/01/2025 à 10 h 15  
**Echantillonnage :** FD T90-520  
**Type de prélèvement :** Robinet  
**Flambage :**   
**Réceptionné le :** 06/01/2025 à 15 h 30  
**Température à réception :** 6.3 °C  
**Date de début d'analyse :** 06/01/2025 à 15 h 30

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* pH in situ (mesure instantanée)	8,5	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
* Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	6,5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
* Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	179	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 06/01/2025

#### Analyses microbiologiques

* Bactéries coliformes	5	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
* Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	20	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 09/01/2025

# Rapport d'analyse N° 2025EP000052-0

Edité le : 14/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000052

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau ne respectant cependant pas les références de qualité en raison de la présence de bactéries coliformes et d'une conductivité inférieure à 200  $\mu\text{S}/\text{cm}$ .**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 14/01/2025



Actions correctives :

Mise en place d'une chloration continue.

Chloration ponctuelle sur l'ancien réservoir d'Offwiller et sur le réservoir d'Uhrwiller.

Purges en antenne des réseaux de Schillersdorf, Uhrwiller, Engwiller et Bitschhoffen



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000053-0

Édité le : 14/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2501.6
Identification échantillon :	2025EP000053
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESEAU SCHILLERSDORF(670000005615)
Adresse du prélèvement :	Mairie (toilettes)
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 06/01/2025 à 11 h 20
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	06/01/2025 à 15 h 30
Température à réception :	6,3 °C
Date de début d'analyse :	06/01/2025 à 15 h 30

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,4	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	6,8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	178	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 06/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	3	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 09/01/2025

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

tél : 03 88 39 29 19 - fax : 03 88 81 18 91

www.sdea.fr

# Rapport d'analyse N° 2025EP000053-0

Edité le : 14/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000053

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau ne respectant cependant pas les références de qualité en raison de la présence de bactéries coliformes et d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 14/01/2025



## Actions correctives :

Mise en place d'une chloration continue.

Chloration ponctuelle sur l'ancien réservoir d'Offwiller et sur le réservoir d'Uhrwiller.

Purges en antenne des réseaux de Schillersdorf, Uhrwiller, Engwiller et Bitschhoffen



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000054-0

Edité le : 14/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2501.6
Identification échantillon :	2025EP000054
Nature :	Eau de consommation
Préimètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESEAU UHRWILLER(670000006975)
Adresse du prélèvement :	Mairie (toilettes)
Type de contrôle :	Autocontrôle programmé
Prélevé par :	*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 06/01/2025 à 10 h 35
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	06/01/2025 à 15 h 30
Température à réception :	6.3 °C
Date de début d'analyse :	06/01/2025 à 15 h 30

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,4	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	8,0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	178	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100

Validé techniquement par Nathalie JOCHEM, le 06/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	7	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	9	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 09/01/2025

# Rapport d'analyse N° 2025EP000054-0

Edité le : 14/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000054

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

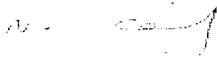
**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau ne respectant cependant pas les références de qualité en raison de la présence de bactéries coliformes et d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 14/01/2025



## Actions correctives :

Mise en place d'une chloration continue.

Chloration ponctuelle sur l'ancien réservoir d'Offwiller et sur le réservoir d'Uhrwiller.

Purges en antenne des réseaux de Schillersdorf, Uhrwiller, Engwiller et Bitschhoffen



## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000137-0

Édité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier : EP2501.14  
 Identification échantillon : 2025EP000137  
 Nature : Eau de consommation  
 Périmètre : SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
 Point de prélèvement : SORTIE STATION MODER VERS SDE OFFWILLER(67000008863)  
 Adresse du prélèvement : -  
 Type de contrôle : Autocontrôle renforcé  
 Prélevé par : \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 12 h 05  
 Échantillonnage : FD T90-520  
 Type de prélèvement : Robinet  
 Flambage :   
 Réceptionné le : 14/01/2025 à 14 h 25  
 Température à réception : 5.2 °C  
 Date de début d'analyse : 14/01/2025 à 14 h 25

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	pH in situ (mesure instantanée)	8,5	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	9,6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	175	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
*	Chlore libre in situ	0,30	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
*	Chlore total in situ	0,32	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

# Rapport d'analyse N° 2025EP000137-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000137

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025							

## Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025							

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000138-0

Édité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

Identification dossier :	EP2501.14
Identification échantillon :	2025EP000138
Nature :	Eau de consommation
Périmètre :	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
Point de prélèvement :	RESERVOIR DE ENGWILLER(670000001644)
Adresse du prélèvement :	-
Type de contrôle :	Autocontrôle renforcé
Prélevé par :	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 10 h 50
Echantillonnage :	FD T90-520
Type de prélèvement :	Robinet
Flambage :	<input checked="" type="checkbox"/>
Réceptionné le :	14/01/2025 à 14 h 25
Température à réception :	5.2 °C
Date de début d'analyse :	14/01/2025 à 14 h 25

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8,4	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	7,3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	180	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
*	Chlore libre in situ	<0.03	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
*	Chlore total in situ	0.03	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

tél : 03 88 39 29 19 - fax : 03 88 81 13 91

www.sdea.fr

# Rapport d'analyse N° 2025EP000138-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000138

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025

## Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
---	-----------	-------	-----	---------------	------------------	--	---

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000139-0

Edité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

**Identification dossier :** EP2501.14  
**Identification échantillon :** 2025EP000139  
**Nature :** Eau de consommation

**Périmètre :** SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
**Point de prélèvement :** RESERVOIR ANCIEN D'OFFWILLER(670000004539)  
**Adresse du prélèvement :** -  
**Type de contrôle :** Autocontrôle renforcé  
**Prélevé par :** \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 11 h 50  
**Echantillonnage :** FD T90-520  
**Type de prélèvement :** Robinet  
**Flambage :**   
**Réceptionné le :** 14/01/2025 à 14 h 25  
**Température à réception :** 5.2 °C  
**Date de début d'analyse :** 14/01/2025 à 14 h 25

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* pH in situ (mesure instantanée)	8,1	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
* Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	9,4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
* Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	180	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
* Chlore libre in situ	0,19	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
* Chlore total in situ	0,21	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

* Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
* Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

Tél : 03 88 39 29 19 - Fax : 03 88 31 18 91

www.sdea.fr

# Rapport d'analyse N° 2025EP000139-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000139

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
	*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	

Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025

## Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
---	-----------	-------	-----	---------------	------------------	--	---

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025



## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000140-0

Édité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

**Identification dossier :** EP2501.14  
**Identification échantillon :** 2025EP000140  
**Nature :** Eau de consommation

**Périmètre :** SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
**Point de prélèvement :** RESEAU BITSCHHOFFEN(670000000645)  
**Adresse du prélèvement :** 1 rue de La Walck (bar)  
**Type de contrôle :** Autocontrôle renforcé  
**Prélevé par :** \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 10 h 00  
**Echantillonnage :** FD T90-520  
**Type de prélèvement :** Robinet  
**Flambage :**   
**Réceptionné le :** 14/01/2025 à 14 h 25  
**Température à réception :** 5.2 °C  
**Date de début d'analyse :** 14/01/2025 à 14 h 25

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	pH in situ (mesure instantanée)	8,5	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	7,1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	182	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
*	Chlore libre in situ	0,09	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
*	Chlore total in situ	0,11	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

# Rapport d'analyse N° 2025EP000140-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000140

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
	*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	

Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025

## Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
---	-----------	-------	-----	---------------	------------------	--	---

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Accréditation  
n°1-6099  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000141-0

Edité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

**Identification dossier :** EP2501.14  
**Identification échantillon :** 2025EP000141  
**Nature :** Eau de consommation

**Périmètre :** SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS  
**Point de prélèvement :** RESEAU SCHILLERSDORF(670000005615)  
**Adresse du prélèvement :** Mairie (cuisine)  
**Type de contrôle :** Autocontrôle renforcé  
**Prélevé par :** \*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 11 h 20  
**Echantillonnage :** FD T90-520  
**Type de prélèvement :** Robinet  
**Flambage :**   
**Réceptionné le :** 14/01/2025 à 14 h 25  
**Température à réception :** 5.2 °C  
**Date de début d'analyse :** 14/01/2025 à 14 h 25

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

* pH in situ (mesure instantanée)	8,3	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
* Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	6,5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037		≤25
* Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	181	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
* Chlore libre in situ	0,26	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
* Chlore total in situ	0,30	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

* Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
* Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
* Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
* Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim - CS 10 020 - 67 013 Strasbourg CEDEX

Tél : 03 88 39 79 19 - Fax : 03 88 81 18 91

www.sdea.fr

# Rapport d'analyse N° 2025EP000141-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000141

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
	*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	
Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025							

## Analyses physicochimiques

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité	
*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025							

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025



## Laboratoire d'analyse

### Rapport d'analyse N° 2025EP000142-0

Édité le : 17/01/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure  
SDEA  
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
SCHILTIGHEIM  
BP 10020  
67013 STRASBOURG

<b>Identification dossier :</b>	EP2501.14
<b>Identification échantillon :</b>	2025EP000142
<b>Nature :</b>	Eau de consommation
<b>Périmètre :</b>	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS
<b>Point de prélèvement :</b>	RESEAU UHRWILLER(670000006975)
<b>Adresse du prélèvement :</b>	1 rue de la Mairie (lavabo)
<b>Type de contrôle :</b>	Autocontrôle renforcé
<b>Prélevé par :</b>	*Yanis GOSSMANN (laboratoire), le 14/01/2025 à 10 h 30
<b>Echantillonnage :</b>	FD T90-520
<b>Type de prélèvement :</b>	Robinet
<b>Flambage :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Réceptionné le :</b>	14/01/2025 à 14 h 25
<b>Température à réception :</b>	5.2 °C
<b>Date de début d'analyse :</b>	14/01/2025 à 14 h 25

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
--------	------------------------	-----------	-------	----------	------------	--------------------	-----------------------

#### Mesures sur le terrain

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	pH in situ (mesure instantanée)	8.2	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523		≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	7,8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PRO5D-1037		≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	181	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		≥200 ≤1100
*	Chlore libre in situ	0.22	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		
*	Chlore total in situ	0.27	mg(Cl <sub>2</sub> )/l	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025

#### Analyses microbiologiques

*	Paramètre	Résultat	Unité	Méthode	Références	Limites de qualité	Références de qualité
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

# Rapport d'analyse N° 2025EP000142-0

Edité le : 17/01/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon : 2025EP000142

COFRAC	Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
	*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	
Validé techniquement par Damien STEINER, le 17/01/2025							

## Analyses physicochimiques

Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité	
*	Turbidité	0.61	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2
Validé techniquement par Damien STEINER, le 14/01/2025							

\* identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.

(st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

(c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

**Déclaration de conformité (\*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.**

**Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.**

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE,  
Responsable de service  
le 17/01/2025